

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Accord-cadre à bons de commande de services - Seuil < 90 000 € HT

Section 1 : Identification de l'acheteur

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement de commandes (*) : Oui Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : support@achatpublic.com ou -0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2023-001_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : Oui Non

Nom du contact (*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact marches.publics@ml.arnouville95.org

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 15 / 32

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée restreinte

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

Procédure de passation :

- En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique ;
- Accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique.

Date et heure limites de réception des plis : 06/02/2023 – 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : Exigée Autorisée Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : Oui Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Critères de sélection des candidatures :

La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique.

NE SONT PAS ADMISES :

- Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 (ou L. 2141-7), et R. 2143-3 du Code la commande publique et qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats sous réserve de l'article R. 2144-2 ;
- Les candidatures qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes.

Possibilité d'attribution sans négociation Oui Non

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de négocier ou non à l'issue de l'analyse des offres sans être tenu d'en informer l'ensemble des candidats.

L'acheteur exige la présentation de variantes (*) : Oui Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenants (si accord-cadre) : « **Toute personne désignée à cet effet par l'acheteur** ».

Les acheteurs étant habilités à passer les marchés :

- Subséquent
- A bons de commande

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : OUI NON

[Critères d'attribution](#) (obligatoire si SAD) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

1^{er} critère : Prix, apprécié à la hauteur de 50 % de la note finale et noté sur 50 points ;

2^{ème} critère : Délais, au vu des moyens techniques et humains, et de l'organisation préconisée au vu des contraintes imposées dans le cahier des charges, appréciés à la hauteur de 40 % de la note finale et noté sur 40 points ;

3^{ème} critère : Références suffisantes pour exercer ce type de prestations, appréciées à la hauteur de 10 % de la note finale et notées sur 10 points.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Distribution des supports de communication édités par la commune d'Arnouville**

Code CPV Principal :

64121100 Services de distribution de courrier

Type de marché (*) : Travaux Fournitures Services

Description succincte du marché :

Distribution tous les mois, du magazine ou du feuillet municipal, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune d'Arnouville. A cela s'ajoute les distributions ponctuelles et occasionnelles (Flyers...)

Lieu principal d'exécution du marché (*) : commune d'Arnouville

Durée du marché (en mois) : 12 mois à compter du 14 mars 2023, reconductible 3 fois par période d'une année.

Valeur estimée du besoin (en euros) : (Si accord-cadre ou SAD, indiquer la valeur maximale) :

Estimation de la valeur hors taxes :

- Montant minimum annuel : 0,00 € HT / Montant maximum annuel : 15 000,00 € HT

La consultation comporte des tranches : OUI NON

Ce dossier comporte des options : OUI NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles : OUI NON

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si [marché alloti](#), préciser pour chaque lot dans la description) : Oui Non

Type de [marché réservé](#) :

Marché réservé à une [entreprise adaptée](#), un [établissement de service d'aide par le travail](#) ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

Marché réservé à une [structure d'insertion par l'activité économique](#) ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux [entreprises de l'économie sociale et solidaire](#) ou structure équivalente

Sans objet

Section 5 : Lots

Marché alloti (*) : Oui Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et ne peuvent donner lieu à un allotissement.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire (*) : Oui Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation, sous la forme « dématérialisée » sera examinée

Pour tous renseignements :

Ordre administratif au 01.30.11.16.15/ 32 - marches.publics@ml.arnouville95.org

Ordre technique au 01 30 11 16 06 - Courriel : communication@ml.arnouville95.org

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

Date d'envoi du présent avis : 09/01/2023

(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.